

Le Bulletin des Agriculteurs

VOL. 4 No 22

Montréal, 7 Juin 1919.



Journal Hebdomadaire



CHEVAUX A VENDRE

PAR LE

Ministère Provincial de l'Agriculture

- 1 ETALON PERCHERON noir "MAPLE GROVE PALM,"
3 ans, pesanteur 1800.
- 1 ETALON BELGE gris-bleu "GREGORY," 3 ans, pesanteur
1650 livres.
- 1 JUMENT PERCHERONNE noire "KEOTA KIROSS,"
3 ans, petite lune blanche au front. Date de la saillie:
9 octobre 1918. Cette jument a obtenu le premier prix
à l'exposition d'Iowa State Fair.
- 1 JUMENT PERCHERONNE noire "MAPLE GROVE
JUILLET," 3 ans. Date de la saillie: 1er mars 1919.
- 1 JUMENT PERCHERONNE "MAPLE GROVE REBEC-
CA," 3 ans, noire, lune au front, barre blanche sur le nez.
Date de la saillie: 13 mars 1919.
Ces trois juments ont été saillies par le Grand Champion
Percheron "LAGOS."
- 1 JUMENT PERCHERONNE "GLADYS," 4 ans, boulet
postérieur gauche blanc, lune blanche au front. Date de
la saillie: juillet 1918.

"LE BULLETIN DES AGRICULTEURS"

ORGANE DE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec
et des sociétés coopératives agricoles affiliées.

Journal hebdomadaire entièrement consacré à l'avancement de la coopération agricole et de l'agriculture dans la province de Québec.

REVUE DU MARCHÉ — COOPÉRATION — CULTURE PRATIQUE —
ELEVAGE — INDUSTRIE LAITIÈRE — AVICULTURE —
APICULTURE — ACTUALITÉS AGRICOLES

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 63, rue William, MONTREAL

Adressez toute correspondance au " Directeur du Bulletin "

ABONNEMENT

Sociétaires de la Coopérative des Fromagers et des coopératives agricoles affiliées..... \$0.50 par an.
Non Sociétaires..... 1.50 " "

TARIF DES ANNONCES :

Pour ¼, ½ ou 1 page: demandez conditions au " Directeur ". Pour petites annonces: 50c pour chaque insertion de 25 mots ou moins; 1 cent par mot additionnel.
Toute annonce sujette à l'approbation du " Directeur ".

(Ce journal est publié par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec, 63 rue William, et imprimé par l'Agence Canadienne de Publicité, Limitée, 284 Ouest, rue Lagouchetière, à Montréal.)

Vol. 4

Montréal, le 7 Juin 1919

No 22

SOMMAIRE

	PAGES
Marché.....	2-3
Editorial— <i>Pas de méprise</i> , AUG. TRUDEL.....	4
Revue des marchés— <i>Du 2 au 7 juin inclusivement</i>	5
Industrie laitière— <i>L'apparence du fromage</i> , E. BOURBEAU.....	6
La Basse-Cour— <i>Maladies des volailles et préventifs pratiques</i> , RAOUL DUMAINE.....	7
Le Recensement agricole de 1919— <i>Un devoir à accomplir</i>	8
Animaux abattus— <i>L'expédition durant la saison chaude</i>	9
Suggestion pour la popularisation du drainage dans la Province de Québec—II—J. N. PONTON.....	10-11
Dans le domaine de la politique— <i>Le discours du budget</i> , JEAN TRUDEL.....	12
La semaine de moto-culture, ARMAND LÉTOURNEAU.....	13-14
Notes—.....	15
Petites Annonces etc.....	16

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec.
Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

Semaine du 7 Juin

FROMAGE

Blanc No. 1	29 11-16c
" No. 2	29 3/4c
" No. 3	28 3/4c
Coloré No. 1	29 3/4c
" No. 2	29 1/2c
Marché à la baisse.	

BEURRE

Pasteurisé	52 15-16c
No. 1	52 7-16c
No. 2	51 1/2c

BEURRE DE FERME

Pains de 1 lb. ou autres empaquetages.

No. 1	47c
No. 2	46c
No. 3	45c

Marché à la baisse.

OEUFS

Strictement frais	48c
No 1	43c

Marché à la baisse surtout pour les qualités inférieures.

SIROP D'ERABLE

En canistres de 1/2 ou 1 gallon impérial:

No 1	\$2 20
No 2	2 10
No 3	1 95

En canistres ou barils de 5 gallons ou plus:

No 1	\$2.05
No 2	2.00
No 3	1 80

Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur

SUCRE D'ERABLE

No. 1	26c
No. 2	25 3/4c
No. 3	25 3/4c

Aucun changement.

FEVES

Blanches No 1 (triées à la main).....	7 1/2c la livre
" No 2	7c la livre
" No 3	6c la livre
Jaunes et autres variétés	7c la livre
" " " No 2	6c la livre
" " " No 3	5c la livre

Marché à la hausse.

LAINES

Lavée No 1	70c la livre
" No 2	69c la livre
" No 3	67c la livre
Non lavée No 1	50c la livre
" No 2	49c la livre
" No 3	47c la livre

Marché et à la hausse.

VOLAILLES VIVANTES

Poules No 1	39c
" " 2	37c
" " 3	34c

Marché stationnaire.

LE MARCHÉ

Les prix ci-dessous sont fournis par la Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec. Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres de cette société durant la semaine finissant à la date que porte le Bulletin.

PIGEONS VIVANTS

Le couple.....35c

LAPINS VIVANTS

Lapins.....\$1.00 à \$1.50 le couple

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....22c
No 2.....20c
No 3.....18c
No 4.....16c

Marché ferme.

PORCS ABATTUS

Frais: —Pesant de 90 à 140 lbs25½c

Marché à la baisse.

VIEUX MOUTONS

No. 1 22c
No. 2 20c
No. 3 17c
No. 4 12c

Marché à la baisse.

PEAUX

Peaux de vaches:—

Pesant moins de 50 lbs.....25c
" de 50 à 65 lbs.....23c
Peaux de taureaux lourdes.....19c

Peaux de moutons.....\$1.75 à \$3.50 chacune
Peaux de veaux de champs.....25c la livre
" " " " de lait.....63c la livre
Peaux de chevaux \$7.00 à \$10.00 chacune, suivant la grandeur.

Marché à la hausse.

ANIMAUX VIVANTS

vendus par chars complets seulement.

BOUVILLONS (steers)

Choix.....13½c
No 1.....12½c
No 2.....11½c
No 3.....9c
No 4.....8½c

Marché à la baisse.

TAURES

No 1.....11c
No 2.....10c
No 3.....8c
No 4.....6½c

Bœuf d'un an ou tauraille.....0c

Marché ferme.

TAUREAUX

No 1.....9½c
No 2.....9c
No 3.....8c

Marché stationnaire. Demande bonne.

VEAUX ENGRAISSES AU LAIT

No 1.....13½c
No 2.....12½c
No 3.....11½c
No 4.....10c

Marché stationnaire.

VACHES

No 1.....10½c
No 2.....9½c
No 3.....8c
No 4 (maigre).....6c
No 5 (très maigre).....5c
Veaux de champ.....5 à 7c

Marché ferme.

PORCS VIVANTS

No 1, 140 à 260 lbs.....21½c
No 2, 260 à 300 lbs.....20½c
No 3, 300 au dessus.....19c
No 4, moins de 140.....19½c
Truies.....17½c
Vieux porcs (stags).....16½c

Marché à la baisse.

De ce temps-ci, il est préférable d'adresser les animaux vivants à " Coopérative des Fromagers " Montreal Stock Yards, Pointe St-Charles, Montréal.



EDITORIAL

PAS DE MEPRISE

Il ne se passe pas de jour que la Coopérative des Fromagers reçoive plusieurs lettres rédigées à peu près en ces termes: "J'ai décidé de vous continuer mon encouragement et je vous expédierai cette année encore mes produits." Si ce n'était qu'une façon aimable d'apprécier le travail des officiers de la Société, ceux-ci n'auraient que des remerciements à offrir aux complaisants signataires de ces lettres. Mais elles semblent dénoter chez ces gens une conception tout-à-fait fautive de ce qu'est la Coopérative des Fromagers.

Celle-ci n'est pas l'entreprise privée de quelques individus, c'est une association agricole, exclusivement composée de cultivateurs et de personnes intéressées à l'agriculture et dirigée par des cultivateurs: et c'est à ce titre qu'elle a droit à l'encouragement de la classe agricole. Tous ses employés travaillent pour et dans l'intérêt de la Société. C'est cette notion qu'il ne faut jamais oublier. Les cultivateurs qui confient la vente de leurs produits à la Coopérative des Fromagers ne rendent pas un service à un ou plusieurs individus, mais ils agissent dans leur propre intérêt aussi bien que dans l'intérêt de tous les autres membres de la Société. Les bénéfices que celle-ci a faits par le passé ont été répartis, après réserve suffisante pour parer aux besoins futurs, aux sociétaires sous forme de dividendes; et il en sera de même des bénéfices futurs.

Pour que la coopération obtienne un plein et franc succès dans notre province, il faut que notre classe agricole comprenne bien cette idée fondamentale, qu'une coopérative, qu'elle soit centrale ou locale, est la chose de tous les membres qui la composent et que chacun y est également intéressé. Les faits démontrent qu'il y a encore toute une éducation à faire en ce sens. Tous les vrais coopérateurs doivent s'y consacrer; c'est le devoir qui incombe tout particulièrement à ceux qui ont la direction des sociétés coopératives à la campagne. Les affaires d'une société progresseront en proportion de l'intérêt qu'y porteront tous ses membres.

Pour ce qui a trait à la Coopérative des Fromagers, nous sommes heureux de constater qu'il y a progrès sur les années passées. L'on remarque, en effet, une augmentation dans la quantité des produits reçus, plus particulièrement du beurre et du fromage. Cela démontre mieux que tout argument la satisfaction générale de tous les expéditeurs. Nous croyons pouvoir affirmer que les prix obtenus ont toujours été les plus hauts du marché. Quant à la classification, elle est généralement bien acceptée. Sur la quantité, il ne se peut faire autrement que quelques-uns trouvent à redire, qu'il y ait des plaintes et des réclamations. La Société les reçoit toujours en bonne part et est toujours disposée à rendre justice à qui justice est due.

La classification a d'ailleurs été établie pour donner justice aux producteurs et non pas pour satisfaire à un caprice des directeurs de la Société. Elle est, en outre, faite par des personnes, d'abord tout-à-fait compétentes et, en plus, parfaitement indépendantes. Les classificateurs, aussi bien que les directeurs de la Société, aimeraient bien mieux n'avoir à déclarer que tous les produits sont de première qualité.

Cultivateurs, donnez donc votre encouragement à la Société parce que vous avez la garantie d'avoir justice quant aux prix et à la qualité, et, en outre, la satisfaction de travailler dans votre propre intérêt.

AUGUSTE TRUDEL.

REVUE DES MARCHÉS

Du 2 au 7 juin inclusivement

BEURRE

Le prix du beurre est toujours influencé par celui du fromage. Ainsi, comme le fromage, le beurre a subi une baisse de quelques sous par livre cette semaine, comme nous l'avions du reste prévu.

A ces nouveaux prix, les marchands de gros semblent plus disposés à faire de l'emmagasinage pour les besoins du prochain hiver.

FROMAGE

Sur tous les marchés, une baisse assez forte s'est produite. Sur certains marchés de l'Ontario, notamment, l'on n'a pu obtenir que 26½¢ la livre; mais en général les prix se sont maintenus entre 28 et 28½¢.

Il est remarquable que la Coopérative des Fromagers a obtenu pour son fromage des prix supérieurs à ceux de tous les marchés du pays. Cela tient probablement à ce que ce fromage était rendu à Montréal et prêt, par conséquent, à être chargé sur les bateaux en partance à la fin de la semaine.

Il est très difficile de prévoir la tournure que prendra le marché pour les quelques semaines à venir. Mais on semble croire que la baisse s'accroîtra encore jusqu'à 25¢ la livre.

ŒUFS

Le marché a été assez soutenu pour les œufs strictement frais. Mais la période de chaleur excessive que nous avons traversée a eu un effet désastreux sur la qualité. La conséquence, c'est que le marché a été encombré d'œufs de qualité inférieure qu'il fallait vendre immédiatement et les prix pour ces œufs de qualité inférieure ont subi une baisse sensible.

Plus que jamais, il faut conseiller à tous les cultivateurs, gérants de coopératives, de mettre les œufs sur le marché dans le plus court délai possible s'ils ne veulent s'exposer à des pertes considérables.

SUCRE ET SIROP D'ERABLE

Le marché est toujours tranquille. Les importateurs et acheteurs ne paraissent pas encore décidés à considérer les offres des commerçants et particuliers qui ont du sucre à vendre. Ces derniers semblent pourtant disposés à faire des concessions. On dit que quelques achats assez importants ont été faits à 1¢ et 2¢ meilleur marché que ce qui avait d'abord été demandé.

FEVES ET POIS

Le marché se maintient très ferme, surtout pour les fèves No 1. La demande est forte pour la saison et elle s'accroîtra probablement encore d'ici à quelque temps. Certains marchands de gros ont ajouté un sou de plus par livre sur les prix courants.

ANIMAUX DE BOUCHERIE (vivants)

La Coopérative des Fromagers a reçu lundi, le 2 courant, plusieurs chars d'animaux vivants, comprenant principalement des bœufs, des veaux, des moutons et des porcs.

Bœufs

A l'exception des taureaux dont les prix ont légèrement baissé, le marché s'est amélioré. Les prix ont augmenté de 50¢ par 100 livres sur ceux de la semaine précédente. Durant le temps des chaleurs, la demande pour les taureaux est moins forte.

Veaux engraisés au lait

Pour les sujets de bonne qualité, le marché est très ferme. Par contre il est mauvais pour ceux de qualité inférieure. Ainsi cette semaine, plusieurs chars de ces veaux de qualité douteuse, ne purent trouver acquéreur qu'à très bas prix.

Moutons

Le marché est tout-à-fait incertain. Les vieux moutons et ceux de l'année ont actuellement à peu près la même valeur marchande. La Coopérative des Fromagers a reçu cette semaine plusieurs moutons tondus qu'elle a vendus à raison de 9 à 11½¢ la livre. Les moutons non tondus se sont vendus jusqu'à 15¢ la livre. Il n'y a pas de demande pour les moutons maigres et il n'en faut pas expédier.

Porcs

Le marché a plutôt une tendance à la baisse.

ANIMAUX DE BOUCHERIE (abattus)

Veaux engraisés au lait

La demande s'est un peu ralenti cette semaine et il y a eu fléchissement dans le marché, surtout pour les veaux de mauvaise qualité. Si la chaleur continue, le marché ne pourra se tenir ferme, si ce n'est pour les veaux de belle qualité.

Moutons

Le marché est à la baisse. Il faut éviter d'offrir des moutons maigres.

Peaux

La demande est forte et le marché est à la hausse. Les cultivateurs feraient bien de mettre sur le marché toutes celles qu'ils peuvent avoir à disposer.

Laine

Le marché se maintient ferme.

INDUSTRIE LAITIÈRE



L'APPARENCE DU FROMAGE

Nous avons, à différentes reprises, attiré l'attention des fabricants de fromage sur l'importance de donner à leur fromage une bonne apparence, mais comme les conseils que nous avons donnés ont pu être oubliés, et que le fromage ne saurait être classé de toute première qualité si l'apparence laisse trop à désirer, nous avons cru nécessaire de revenir à la charge.

L'apparence du fromage a été la première chose dont on s'est occupé à la Coopérative parce que le fromage de la province de Québec péchait surtout au point de vue de l'apparence et de l'uniformité. En juillet 1912, j'adressais à tous les membres une lettre circulaire sur le sujet, lettre qui est encore d'actualité et que je reproduis:

Saint-Hyacinthe, Qué.,

22 juillet 1912.

Cher Monsieur:

Je me permets d'attirer votre attention sur l'importance que nous attachons à l'apparence du fromage vendu par la Soc. Coopérative. Pour qu'il soit classé No 1, il faut que les meules pèsent de 80 à 85 lbs, soient bien d'aplomb et aient une surface unie sans gerçure ou craque ni cordon; que le coton soit replié sur le bord de la meule à peu près d'un pouce.

Vous obtiendrez l'apparence demandée en vous conformant aux instructions suivantes:

Pour avoir le poids désiré, pesez votre caillé en le mettant en meules et avec 88 lbs de caillé, dans des conditions normales, vous aurez le poids demandé. Le caillé devrait être toujours foulé au centre du moule en le remplissant pour faciliter une bonne pression, et en retournant les meules le matin, vous pourriez remettre la meule d'aplomb si elle ne l'est pas tout à fait. Corrigez les défauts de toilette s'il y a lieu, et faites disparaître les cordons. En faisant la toilette servez-vous de coton (pas de toile) que vous entretenez bien propre, et de l'eau chaude en quantité. Le fromage à surface craquée est toujours dû à l'emploi de coton ou de couverts sales, et par la négligence d'employer de l'eau chaude pour la toilette. La boîte doit être forte et bien clouée; la meule ne doit pas la dépasser de plus d'un $\frac{1}{4}$ de pcs.; si la boîte est plus haute que la meule vous devez la raser égale à la surface de la meule; le poids doit être mis au bas de la boîte, à droite et près du joint, la marque C.P. près du joint à gauche au milieu de la hauteur, et le numéro d'ordre de fabrication au-dessous de la marque; le poids et le No

d'ordre doivent être en couleur rouge et la marque en noir; le tout doit être fait proprement.

Si vous manquez d'encre ou d'étampes, faites-en la demande à M. Auguste Trudel, gérant de la Coopérative. En terminant, je le répète, si vous ne vous conformez pas à ces instructions, nous ne pourrons pas classer votre fromage No 1, quelle que soit sa qualité.

(Signé) E. BOURBEAU.

En suivant les conseils contenus dans cette lettre vous réussirez à faire du fromage de très bonne apparence; vous pourriez, cependant, changer le poids; au lieu de 80 à 85 faire de 82 à 86 lbs, et même davantage si vos boîtes à fromage sont assez hautes pour le permettre.

Pour compléter je dois attirer l'attention des fabricants sur la nécessité de n'employer, pour faire leurs boîtes à fromage, que des fonds et couvercles de bois bien séché, parce que si vous employez du bois vert, la surface du fromage se ramollirait et le fromage serait, par ce fait, considéré comme No 2. Il arrive, quand les surfaces sont bien ramollies, qu'il soit classé No 3.

Ce défaut, quand il existe, est très apparent et pas une maison de commerce n'acceptera sans réduction un fromage ayant ce défaut.

Je conseille aussi de porter une grande attention à la toilette du fromage. Vous ne sauriez croire la quantité de fromage qui est livrée sur le marché avec un défaut d'apparence, lequel aurait pu être évité si le fabricant avait pris plus de soins à en faire la toilette. Je mentionnerai surtout les surfaces craquées, parce que ce défaut passe inaperçu tant que nous n'en faisons pas l'examen pour la classification.

Les fabricants savent que nous mettons un coton "Cap" pour éviter que la surface du fromage se fendille ou craque, mais pour qu'il joue ce rôle il faut qu'il adhère parfaitement au fromage. Or, si vous négligez d'employer pour la toilette de l'eau chaude et propre ou que les linges que vous mettez entre ce "Cap" et le couvercle ne soit pas propre et souple, le "Cap" n'adhère pas sur toute la surface de votre fromage et, quand il est enlevé pour la classification, le défaut devient apparent.

J'espère que les intéressés prendront les mesures nécessaires pour éviter ces défauts.

E. BOURBEAU.

Inspecteur général des fromageries.



Maladies des volailles et préventifs pratiques

Pour l'éleveur de volailles spécialiste et l'éleveur amateur des villes ou villages, il est très important de se conformer strictement aux lois de l'hygiène, de donner à ses oiseaux l'alimentation requise par leurs différents états ou leurs conditions diverses, de soumettre à un examen sévère de quelques jours les nouveaux sujets qu'ils peuvent acquérir avant de les introduire dans leur basse-cour; et tout ceci, afin d'éloigner les maladies.

On peut dire qu'en cela réside, règle générale, tout le secret de la santé dans une basse-cour et que la plupart des maladies auxquelles sont sujettes les volailles sont dues à la négligence de l'éleveur.

J'ai dit que ces précautions étaient importantes pour le spécialiste et l'amateur villageois ou citadin, mais ceci n'exclut pas de la règle le cultivateur-aviculteur. Mais, toutefois, il est moins exposé à ces ennuis à cause de la grande liberté qu'ont généralement les volailles sur la ferme, avantage précieux en aviculture et dont est souvent privé l'aviculteur qui a quelques milliers de poulets dans un espace comparativement restreint, aussi bien que l'aviculteur de la ville qui a son petit troupeau de famille enfermés dans un poulailler de quelques pieds carrés. C'est dans ces deux derniers cas que les maladies contagieuses et autres font le plus de ravages.

Mesures préventives.— Un poulailler avec façade en coton que l'on ouvrira pour y laisser pénétrer librement les rayons du soleil, sera exempt d'humidité et respirera une atmosphère saine si l'on a soin, bien entendu, de tenir proprement les plateformes des juchoirs, en les recouvrant constamment de sciure de bois, ou de toute autre matière absorbante et en enlevant, tous les matins, les déjections au moyen d'une "gratte." Ces ordures recueillies dans un panier seront transportées hors du poulailler dans un endroit affecté à cette fin, de façon à ce que les volailles n'en puissent être aucunement incommodées.

Au moins une fois l'an l'on fera la toilette et la désinfection du poulailler en y faisant brûler environ une demi-livre de soufre, pour un poulailler de 50 poules, et en blanchissant l'intérieur à la chaux.

Pendant les grandes chaleurs d'été on badi-gonne, toutes les deux semaines, les nids et les juchoirs avec un mélange composé d'une pinte d'acide carbolique et d'un gallon de pétrole, ou encore d'une partie de zénoléum pour cinq parties d'eau.

Deux fois par semaine il est recommandable de mêler à l'eau, qui doit être toujours très pure et changée une ou deux fois par jour, la solution suivante:

Acide sulfurique.....	2 onces
Sulfate de fer.....	1 livre
Eau.....	1 gallon.

Dose: Deux cuillerées par gallon d'eau à boire.

Il est aussi très recommandable de mettre habituellement une cuillerée à thé de sel par chaque gallon d'eau que l'on sert aux volailles. Il faut, de plus, avoir grand soin de laver les abreuvoirs; j'oserais dire tous les jours.

C'est dire qu'il est de première importance de ne pas laisser les poules durant l'été s'abreuver dans les marres d'eau stagnante et corrompue qui environnent parfois les tas de fumier ou d'autre chose semblable; la poule n'en boira que si elle est forcée de le faire. Dans le cas où elle aura à sa disposition de l'eau propre et pure elle préférera celle-ci; en plus, les eaux malpropres sont assez souvent la cause de certaines maladies, telles que choléra, etc. Il ne faudrait pas non plus être surpris si des volailles qui reçoivent un mauvais breuvage donnent des œufs qui ont mauvais goût.

Donc, nous voyons l'importance de tenir nos poulaillers et les cours très propres, fraîchement cultivées et ombragées.

Traitons nos poules avec propreté; d'ailleurs, ne nous donnent-elles pas des produits propres et délicieux, qui ont tout aussi bien leur place d'honneur sur la table du millionnaire que sur celle du modeste ouvrier; je veux dire les œufs frais; sans parler de la chair.

Quoi de meilleur au déjeuner que de bons œufs frais, cuits à la coque?....

RAOUL DUMAINE, A.A.D.

Le recensement agricole de 1919

Un devoir à accomplir

Le bureau des statistiques de notre province a organisé cette année encore un recensement agricole qui se prendra vers la fin du présent mois. Les extraits que nous publions ci-après de la lettre de Monsieur J. E. Marquis, chef de ce bureau, donnent suffisamment la raison d'être de ce recensement.

Nous voulons simplement rappeler aujourd'hui à nos lecteurs qu'ils ont à ce sujet un devoir à remplir et qu'ils ne doivent pas s'y soustraire. Ils rendront même un service à leur province en donnant un bon conseil à leurs voisins à ce sujet. Donnez et faites donner des réponses franches, nettes et précises à toutes les questions contenues dans le questionnaire qui vous sera distribué.

L'on voudrait pouvoir toujours entendre proclamer que sa province tient la tête dans tous les domaines. M. Marquis fait malheureusement, dans sa lettre, une constatation bien peu susceptible de susciter chez nous des sentiments d'orgueil. Il dit en effet que l'an dernier, toutes proportions gardées, c'est la province de Québec qui a fourni le moins de réponses au recensement agricole, 35,000 sur 172,000 cultivateurs ont répondu, soit 20 pour cent!!!

C'est souvent sur de semblables résultats qu'on se base pour nous calomnier. L'occasion est propice de réparer l'erreur de l'an dernier et de redonner à notre province, sous ce rapport comme en tous autres, la place qui lui est due.

"Vous recevrez donc, entre le 15 et le 20 juin, une carte portant un questionnaire très simple. C'est tout probablement le maître ou la maîtresse d'école de votre arrondissement qui vous l'enverra porter, en vous priant de la remplir et de la lui retourner le plus tôt possible.

"Allez-vous refuser de fournir les renseignements demandés? Dans l'affirmative, ce serait une preuve que vous vous désintéressez des propos agricoles et que vous préférez continuer à marcher à tâton et que vous ne tenez pas à donner au Gouvernement de la province un moyen de mieux diriger sa politique agraire et de savoir dans quel sens il doit, de préférence, déployer son activité et celle des nombreux services qu'il contrôle.

"Quelques esprits soupçonneux diront peut-être encore: "C'est une attrappe, je ne signe pas ça, moi." Je réponds simplement ceci: la même méthode est aujourd'hui employée dans toutes les provinces du Canada et c'est celle de Québec qui, proportions gardées, a fourni le moins de réponses, en 1918, soit environ 35,000 sur 172,000 cultivateurs, ou 20 pour cent.

"En Angleterre et en Ecosse, l'an dernier, au delà de 98 pour cent des cultivateurs ont rempli leur carte agricole.

"Pourquoi resterions-nous en arrière, nous de la province de Québec? Il n'y a pas de raisons aujourd'hui. Les craintes soulevées par la guerre, la conscription et la réquisition, sont choses du passé.

"De plus, les produits agricoles se vendent un prix élevé et le cours du marché local est aujourd'hui régularisé par l'état de la production dans le monde entier. Plus de cinquante-cinq pays font, chaque année, des recensements agricoles, fournissent à l'Institut International agricole, à Rome, tous les renseignements propres à déterminer les prix. Le Canada, comme les autres parties de l'Empire, est affecté par le rendement des produits de la terre. Il importe donc que nous sachions ce que nous avons, ce que nous pourrions vendre à l'étranger, etc.

"Si l'on compare ce que rapporte l'agriculture, comparée aux autres industries dans la province, l'on reste étonné. Qu'on en juge plutôt:

Bois de construction et à pulpe (1917).....	\$35,585,196
Minéraux (1918).....	18,572,595
Poisson (1918).....	3,414,378
	<hr/>
	\$ 57,572,169

Céréales, légumes, fourrages (1918).....	271,750,900
Animaux domestiques (1918).....	252,345,000
Beurre et Fromage (1918).....	30,680,791
Sirop et sucre d'érable (1918).....	4,418,344
Miel et cire (1917).....	443,076
	<hr/>
	\$ 559,638,111

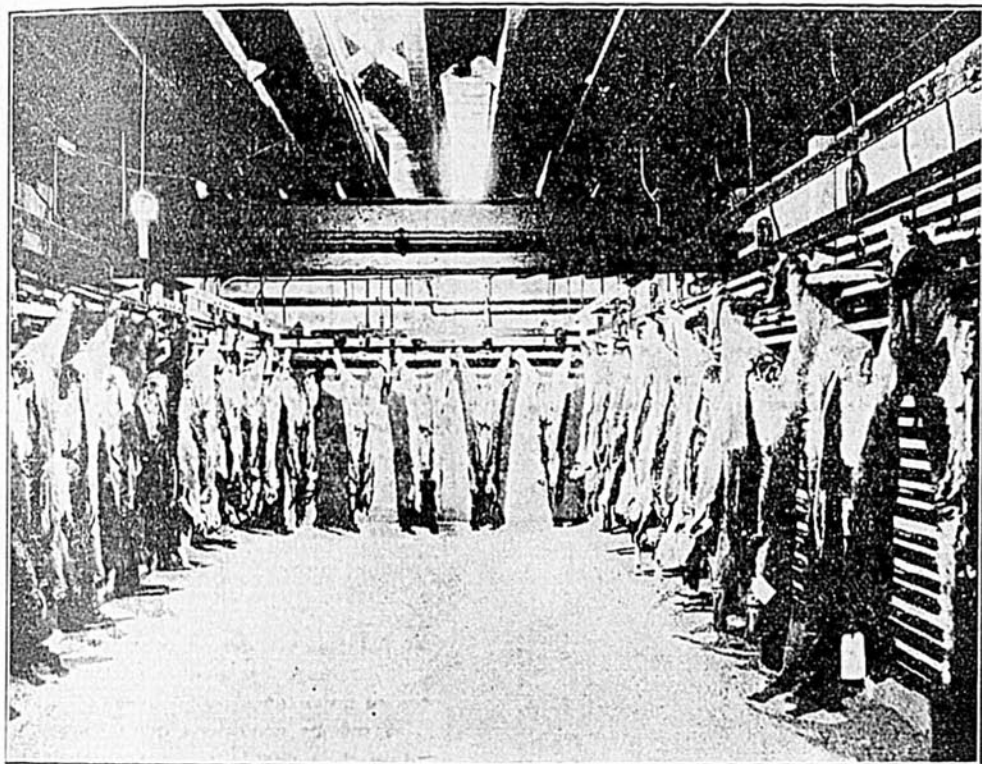
"Voilà les calculs les plus justes que nous avons pu dresser avec les statistiques fournies l'an dernier. Est-ce que ces chiffres ne vous intéressent pas? Oui, sans doute. Alors, nous comptons sur votre coopération. Surtout, n'allez pas dire: "Une de plus ou une de moins ce n'est pas cela qui changera beaucoup le calcul." Si tout le monde fredonnait le même refrain, il serait impossible de faire une évaluation. Une carte, c'est comme une goutte d'eau: une ne compte guère, il est vrai, mais la réunion de millions de gouttes d'eau forme les océans.

"Donc, n'oubliez pas; remplissez le questionnaire agricole, aussitôt vos semelles terminées. Soyez de ceux qui veulent prospérer et non de ceux qui sont toujours de travers et piétinent sur place."

C. E. MARQUIS,
Chef du Bureau des Statistiques,
Québec, avril, 1919.

Animaux Abattus

L'expédition durant la saison chaude



Il nous faut revenir, plus que par la simple note que nous publions la semaine dernière, sur certains conseils que nous avons déjà donnés au sujet de l'expédition des animaux vivants durant les chaleurs. En effet, les cultivateurs qui ne veulent pas faire des pertes sensibles, doivent être très prudents. Pour n'avoir pas exercé une mesure ordinaire de prudence, certains d'entre eux ont perdu totalement des porcs et des veaux qu'ils avaient expédiés à la Coopérative des Fromagers, ou bien n'en ont pu obtenir que très bas prix, parce que ces animaux n'avaient plus à proprement parler, de valeur marchande, lors de réception.

A quoi tiennent ces coûteux accidents? A ce que l'on oublie ou l'on ne tient aucun compte des avertissements que nous avons souvent répétés. Tout animal abattu doit être laissé suspendu pendant au moins 12 heures avant d'être emballé et expédié. Pourquoi? Parce que, durant

cet espace de temps, la chair a le temps de refroidir, de se raffermir et, en raffermissant, de prendre une forme qu'elle conservera définitivement. Dans ces conditions, l'animal pourra être emballé et expédié sans que l'on ait à redouter aucun accident durant le trajet, même s'il y a retard.

Ce sont des observations qu'il faut suivre à la lettre en tout temps, mais surtout à cette époque-ci de l'année, alors que les chaleurs semblent être arrivées pour tout de bon. Nous espérons donc que tous nos lecteurs en prendront bonne note et en tiendront compte.

La vignette qui apparaît en tête de ces quelques notes, indique la façon dont les veaux sont suspendus dans les entrepôts de la Coopérative des Fromagers, lors de la réception. On les tient dans cette position jusqu'au moment de la vente. Espérons que cela suggérera à tous les intéressés d'en faire autant.

Suggestion pour la popularisation du drainage dans la Province de Québec

II

Les effets bienfaisants du drainage sur la température du sol sont toujours accompagnés de modifications dans sa structure qui lui permettent d'absorber de grandes quantités d'eau et de la garder en réserve pour les jours de sécheresse. Il pourrait sembler paradoxal d'affirmer que le drainage en débarrassant le sol de ses eaux surabondantes lui confère le pouvoir de capter plus d'eau de pluie et de la mieux conserver pour l'usage des plantes, si l'on se s'arrêtait un moment pour considérer comment les choses se passent.

Dans un sol pourvu d'un système de drains souterrains, l'eau, avons-nous vu, se retire vers les drains en cheminant à travers le sol. Ce déplacement s'effectue par voie des interstices ou espaces vides que l'on trouve entre les grains du sol et qui constituent ce que l'on pourrait appeler des petits canaux. A mesure que l'eau s'avance dans ces canaux, elle entraîne avec elle à sa suite l'air de l'atmosphère dans lequel se trouve toujours une certaine quantité d'acide carbonique. En présence de ce gaz, les petites particules du sol se réunissent en gros grains de forme et de volume irréguliers et qui ne reposent les uns sur les autres que par une partie de leur surface donnant ainsi lieu à l'agrandissement des canaux à eau. Du diamètre des grains du sol dépend donc son pouvoir d'absorption. Nous avons souvent constaté que nos terres meubles, celles qui sont composées de gros grains, absorbent l'eau beaucoup plus vite que les terres compactes faites de petits grains. De plus, quand les canaux sont étroits, l'eau adhère fortement à leurs parois; les racines des plantes peuvent difficilement s'en emparer. C'est ce qui fait qu'une jeune plante fane plus vite sur une terre argileuse que sur une terre franche: bien que l'eau soit présente en quantité suffisante dans les deux, les petites particules d'argile la retiennent si énergiquement que la plante ne peut s'en séparer pour son usage. Déhérin, un agronome

français notable, dit que l'eau en mouvement engendre la vie dans le sol tandis que l'eau stagnante y engendre la mort.

Il y a tout avantage à agrandir l'espace lacunaire ou les canaux du sol parce qu'en même temps qu'il admettra l'eau librement et qu'il lui permettra de voyager dans tous les sens et de passer aux racines des plantes après s'être chargée des éléments nutritifs du sol, il donnera accès facile à l'air qui agira toujours dans le sens de l'amélioration de sa structure. Il est facile de maintenir un sol à gros grains dans un état de friabilité convenable; il est parfois impossible d'ameublir un sol à grains fins: à la première pluie il reprend sa compacité primitive.

Au point de vue des relations de l'eau avec le sol, le drainage est donc un agent de toute première importance. Et, circonstance heureuse, les mêmes conditions qui favorisent l'absorption et la circulation de l'eau facilitent en même temps l'accès et les mouvements de l'air dans le sol.

Je n'insisterai sur la nécessité de la présence de l'air dans le sol qu'en rappelant le fait que l'activité microbienne, principe de la transformation des éléments bruts en éléments assimilables par la plante, n'est possible qu'en la présence d'air abondant et constamment renouvelé. En effet, l'air est aussi nécessaire au développement des micro-organismes qui vivent dans le sol qu'à la santé de nos animaux dans nos étables.

Le sol est un milieu de vie bien ordonné où rien n'arrive par l'effet du hasard. Il est habité par une multitude de petits êtres vivants qui ont chacun leurs exigences et leurs fonctions. Sans entrer dans les détails de leur classification et de leur vie, tenons pour certain que l'unique moyen d'en faire des amis, c'est de leur donner de l'air, de l'eau et de la chaleur. C'est à cette condition qu'ils lutteront contre nos ennemis

dans le sol et qu'ils travailleront ferme à la préparation des aliments de nos plantes; ils se multiplieront rapidement, étendront leur domaine jusque dans les couches du sous-sol. Le résultat sera un agrandissement notable du champ d'action des racines de plantes et, partant, une augmentation considérable des récoltes.

Les cultures intensives qui donnent des rendements parfois fabuleux se font toujours sur des terres drainées ou défoncées et ameublées profondément. Comme le défoncement n'est pas pratique pour la grande culture, attendu qu'il exige beaucoup de pouvoir de traction et qu'il faut répéter souvent la même opération, on le remplace par le drainage qui finit toujours par avoir les mêmes effets ameublissants et qui, en plus, prend soin des eaux des couches profondes. Ses effets sont permanents.

Autant donc au sujet des effets immédiats du drainage sur le sol. Il serait peut-être à propos de mentionner maintenant les avantages secondaires qu'offre cette transformation du sol.

Tout d'abord, le drainage par drains souterrains élimine les fossés. Si l'on s'arrête à considérer les inconvénients multiples des fossés, leur disparition nous apparaît comme une bénédiction. Pour maintenir les fossés en ordre, il faut les nettoyer au moins une fois par année. Les ponceaux que l'on construit sur ces tranchées entraînent parfois des dépenses considérables. Il arrive souvent que l'on perd des animaux dans ces précipices qui longent les clôtures. Les levées de fossés sont des vrais nids à mauvaises herbes; dans ces endroits éminemment propices au développement des plantes adventices, les mauvaises herbes se multiplient, parviennent à maturité et ont tôt fait d'infester tous les champs qu'elles bordent. Avec les fossés, il faut des rigoles. L'on sait quelle nuisance constituent les rigoles pour les travaux des champs. Les éliminer c'est assurer la longévité des machines agricoles. Les champs sont agrandis de toute la surface occupée par les tranchées ouvertes. L'aspect général de la ferme y gagne énormément.

Il y a ensuite le coût des travaux de culture qui n'est pas non plus un facteur négligeable. Notre expérience pratique nous dit comme il

est dispendieux et détestable de travailler une ferme mal égouttée et comme il est facile et agréable de cultiver une terre meuble et bien drainée telle celle que nous rencontrons sur les élévations de nos fermes. Le cultivateur lui-même, ses chevaux, ses machines peuvent accomplir beaucoup plus de travail dans un temps donné sur une terre drainée que sur une terre non drainée et cela surtout dans les régions où la terre est plane et de niveau.

Au point de vue de la qualité des récoltes, le drainage a des effets très marqués. L'on sait que la plupart, pour ne pas dire toutes, les maladies des plantes se développent et se propagent mieux sur les sols humides que sur les terres sèches. Le drainage est toujours le premier remède proposé contre les ennemis de toutes sortes des plantes. Et puis, les meilleurs grains sont ceux qui proviennent de semences déposées en terre de bonne heure au printemps: le drainage avance l'époque des semis de une à deux semaines.

Ces deux conditions, à elles seules, devraient augmenter le rendement de nos récoltes par au moins 15% à 20%. Il n'est pas rare que le drainage porte le rendement d'une terre de 25 minots d'avoine à 45 et à 50 minots à l'acre. La même proportion reste vraie pour toutes les cultures et toutes les récoltes. Nous avons dans la province d'immenses étendues de terre de toute première qualité qui n'attendent qu'un drainage rationnel pour donner des récoltes luxuriantes.

Le drainage, quand il ne crée pas complètement la valeur d'une terre, l'augmente invariablement de 25% à 50%.

Comme je le disais à prime abord, nous avons tous foi au drainage; la raison qui nous a empêchés de drainer nos terres jusqu'à présent, est le manque de capital suffisant pour entreprendre ces travaux sur une grande échelle. Il faudrait, à mon sens, trouver un moyen de drainer un peu comme on a défriché: graduellement et suivant ses moyens. A notre prochain entretien nous discuterons des possibilités d'un mode de drainage par coopération qui répondrait probablement à nos conditions et à nos besoins.

J. N. PONTON.

Dans le domaine de la politique

Le discours du budget

L'événement le plus considérable de la semaine, c'est sans contredit, le discours du budget, prononcé au parlement, jeudi, le 5 courant par Sir Thomas White, Ministre des Finances. Nos lecteurs en ont déjà la teneur par le texte et les commentaires que leur en ont fournis les journaux quotidiens. Notre journal ne peut tout de même laisser passer inaperçu un événement aussi considérable de la politique canadienne, dont la portée intéresse les cultivateurs autant et peut-être plus que toute autre classe de la société.

Cela donne presque le vertige de voir défiler devant soi tous ces millions de dollars maniés par notre Ministre des Finances. Pour les amateurs de sensations, reprenons en une énumération bien incomplète:

Dépenses pour 1920:.....	\$620,000,000.
(y compris pour la démobilisation):.....	300,000,000.
Revenus pour 1920.....	280,000,000.
Dette nationale en 1919.....	1,584,000,000.
Dette nationale en 1914.....	335,996,850.
Intérêts en 1919.....	115,000,000.
Intérêts en 1914.....	12,893,504.
Dette par tête.....	220.
Dépenses de guerre.....	1,327,273,848.

Evidemment il a de quoi faire pour reconstituer des finances aussi déséquilibrées. Le Ministre des Finances a soumis son projet. Il s'en prend directement à la bourse du citoyen canadien. L'impôt sur le revenu est presque doublé en bien des cas. En outre il maintient l'impôt sur les profits de toute compagnie ayant des bénéfices nets d'au moins \$2,000 par an.

A ces nouveaux impôts correspond l'abolition de certains autres dont l'origine remontait à l'année de la déclaration de la guerre:

Abolition de la surtaxe de 5% sur les produits d'origine anglaise.

Abolition de la surtaxe générale de 7½% sur les aliments, les vêtements, les chaussures, les peaux, les cuirs, les harnais, la sellerie, les instruments aratoires, les pétroles, les huiles, les machines pour mines, et le charbon bitumineux.

C'est à peu près le rétablissement du tarif d'avant la guerre).

Réduction de 5c la livre sur les cafés.

Réduction de 3c la livre sur les thés d'origine anglaise ou impériale.

Admission en franchise du blé et des patates.

Réduction des droits sur les instruments aratoires.

Réduction des droits sur le ciment à 8c les 100 livres.

La réduction sur les instruments aratoires paraît être une concession aux réclamations des cultivateurs des provinces de l'Ouest. Elle n'a pas été suffisante à apaiser leurs revendications. Ceux-ci ne semblent pas disposés à accepter de demi-mesure. La politique du gouvernement sur ce point paraît avoir donc subi dès le début un échec, car elle a entraîné la démission de l'Hon. T. A. Crerar, Ministre de l'Agriculture. C'est là le second événement considérable de la semaine. Quelles seront les conséquences de cette démission. Il est bien difficile de le prévoir. Elles se dessineront certainement au cours de la discussion qui s'ouvrira la semaine prochaine. Car M. Crerar a annoncé qu'il expliquerait plus longuement sa conduite devant le Parlement. Il ne faut pas oublier en effet que M. Crerar est le chef des Grain Growers' et l'une des têtes dirigeantes du mouvement en faveur de l'abolition des droits douaniers.

En résumé, ce discours du budget ne contient aucune nouvelle qui puisse être accueillie avec beaucoup de satisfaction par le contribuable canadien.

En ce qui concerne le cultivateur en particulier, il sera frappé par le nouvel impôt, comme tous les autres individus de la société et il ne paraît pas que la suppression de certains droits annoncés par le Gouvernement apportera un allégissement bien considérable au fardeau. Au contribuable encore tout abasourdi, l'on dit par surcroît: "Produisez et économisez." La formule est belle. L'avenir dira si elle a pu être appliquée avec succès.

JEAN TRUDEL.



La " semaine de motoculture "

Les revues agricoles et les journaux de France nous parlent abondamment ces jours-ci d'une série de démonstrations sur la valeur des différentes marques de tracteurs qui ont été faites une semaine durant à Saint-Germain-en-Laye sous les auspices de la Chambre Syndicale de la Motoculture de France.

L'événement a eu un retentissement considérable.

Le président de la République et plusieurs personnages éminents prirent part à cette manifestation.

Ce fut le triomphe du tracteur.

La Chambre Syndicale avait reçu l'adhésion de 32 constructeurs ou négociants, déclarant présenter 37 types différents. Deux participants, seulement, ont fait défaut et, sur les 34 appareils amenés 19 étaient construits en France.

L'organisation de cette fête de l'avènement du tracteur était soignée dans ses moindres détails. Un très nombreux public y a assisté et, comme le fit un chroniqueur, le tracteur agricole a connu les honneurs de la grande vedette et la gloire des communiqués officiels. Ce printemps frileux de 1919, ajoute-t-il, semble marquer l'heureux avènement de la popularité du tracteur: grande semaine sportive, journées ensoleillées, visite présidentielle et ministérielle, articles, chroniques dans la grande presse et symptôme du meilleur aloi — publicité fastueuse en bonne place dans les grands quotidiens. Il semble que la motoculture entre doucement dans nos mœurs... L'évolution de notre agriculture s'accomplirait-elle avec une facilité et une rapidité aussi inattendues. (P. Dillioth, dans la " Vie Agricole et Rurale, 10 mai 1919.)

Plusieurs fabricants américains ont participé au concours, entre autres les firmes Titan, Cleveland, Fordson, Happy Farmer, Case, Moline, American, etc.

Ce n'était pas à proprement parler un concours en ce sens qu'on n'a pas primé les machines qui ont paru les plus populaires; ce fut plutôt une série de démonstrations et de comparaisons sans plus.

Parmi les machines américaines — celles qui nous intéressent le plus — le Fordson et le Cleveland nous paraissent avoir gagné l'appréciation générale.

Le Fordson exhibé était celui à moteur à 4 cylindres verticaux, 22 chevaux-vapeur à 1000 tours, carburateur à pétrole système Holley, radiateur à grande surface et ventilateur, allumage Ford, embrayage à disques, système Ford, 3 vitesses et marche arrière, 2 roues directrices et 2 roues motrices, roues arrière avec bande de roulement amovibles et très facilement démontables pour aller sur route. Le tracteur Fordson est vendu avec la charrue Oliver No 7, deux socs.

Nous insistons avec quelques détails sur ce type de tracteur parce qu'il donne entière satisfaction sur les fermes de notre province.

Il a été remarqué par tous les visiteurs.

Le Cleveland s'est également fait une bonne réputation. On en trouve quelques uns dans notre province et leurs propriétaires en sont bien satisfaits.

Nous croyons inutile de décrire les modèles français exhibés. Ils sont tous de fabrication parfaite et portent la marque du génie français.

Quelqu'un nous faisait remarquer qu'en France on rencontre une foule de voitures automobiles modèles 1900-1901-1902-1903 etc., encore en circulation. Cela tient au fait que le manufacturier français fabrique un article tout à fait supérieur et par conséquent d'une très longue durée. C'est fait avec un soin infini; les pièces sont faites sur place et le tout est testé pendant six mois. Au lieu d'adopter un carburateur de telle marque sur un moteur d'une autre marque avec un allumage de marque encore différente, chaque usine fabrique tous les appareils chez elle. Il en résulte une " autonomie " — si l'on peut dire — qui n'est que favorable à l'ensemble.

On fabrique avec beaucoup moins de soin en Amérique; c'est ce qui explique pourquoi les automobiles ici durent si peu longtemps.

Revenons aux tracteurs.

Au point de vue mécanique, des progrès sérieux ont été réalisés et de nouveaux surgissent tous les jours. Comme pour toutes les machines

nouvelles, les premiers tracteurs étaient loin d'être parfaits, mais on les a perfectionnés et ils sont susceptibles de donner de bons résultats lorsqu'ils sont dirigés par des mécaniciens ayant du goût pour leur métier et sachant s'inspirer des besoins de l'agriculture.

Un des points ardu de la culture mécanique c'est la question de l'adhérence au sol. C'est la plus grande difficulté à résoudre. On ne l'obtient qu'en augmentant le poids du tracteur au-delà de ce qui est strictement nécessaire à la solidité de son châssis et de son mécanisme. Mais l'action de compression qu'exercent sur le sol ces poids lourds présente les plus graves inconvénients au point de vue agricole. Surtout si le terrain est frais, la bande de terre ainsi comprimée, avant d'être retournée ne s'effrite plus que difficilement; elle se trouve dans l'état où la met le potier pour faire de la brique et c'est exactement le contraire de ce que la culture se propose de réaliser; l'effet néfaste que cette compression peut exercer sur la fertilité persiste parfois pendant plus d'un an et se manifeste souvent à vue d'œil sur les récoltes. De plus les tracteurs lourds s'embourbent facilement. On remédie un peu mais imparfaitement à ces deux défauts en augmentant la largeur des roues motrices ou en empêchant leur dérapage " par des crampons, bèches ou crochets de différentes formes qui mordent dans le sol et dispensent de les charger d'un poids aussi lourd; mais sur le sol humide ou friable les crampons eux-mêmes sont parfois inefficaces; les roues motrices, tournant alors sur place sans avance, agissent comme excavatrices et rejettent la terre en arrière en creusant un trou où elles s'enlisent. Même lorsque le sol est ferme, il y a toujours un " dérapage " plus ou moins sensible et un effort d'arrachage exercé par les crampons qui contribuent à diminuer notablement le rendement.

D'où l'idée d'armer les roues de crampons de différentes formes. Un simple coup d'œil sur des gravures des tracteurs nous fait voir différentes formes de crampons.

Quelques variées que soient ces formes, (lames tranchantes, crampons à profil triangulaire, etc.) elles présentent tous des inconvénients plus ou moins accentués. Certains crampons rendent le tracteur inapte à la circulation sur le dur, (chemin macadamisé, etc.) Sont-ils amovibles, c'est une perte de temps.

L'idéal à réaliser pour que ces pièces d'adhérence fussent parfaitement efficaces et le moins gênantes possible serait que leur dimension et leur forme pussent varier à volonté pour s'approprier toujours à chaque nature, à chaque état journalier du sol: plus ou moins mou, plus ou moins collant et glissant, plus ou moins herbeux, et qu'elles pussent même à volonté s'effacer

instantanément. Mais elles doivent en même temps rester d'une solidité à toute épreuve. Ces conditions sont très difficiles à obtenir.

Bref, on voit qu'il y a un problème de " **adhérence en culture mécanique** " et que dans le choix d'un tracteur il faut penser à bien des choses. En le présent cas il faut décider selon la nature du sol de sa ferme.

Les journaux français signalent l'invention d'une nouvelle forme de crampons qui donnent toute satisfaction (brevet Guey).

En terminant citons quelques passages du discours de M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture de France, au dîner de la fête:

" Il ne faut pas qu'un pouce de terrain soit perdu ni qu'un gramme de métal s'en aille à l'étranger sans avoir été travaillé et sans emporter avec lui l'empreinte du génie français. Plus que jamais, nous devons nous préoccuper de régler nos créances le plus tôt possible pour que notre prospérité d'antan revienne et pour que la paix sociale soit définitive.

" Malheureusement, la terre est le moyen de production qui se trouvera le plus "handicapé" dans cette course aux réalisations. Nombreux sont ses fils qui sont morts sur les champs de batailles, nombreux sont ceux dont l'état d'invalidité ne permettra pas le retour à ces travaux pénibles des champs. Nous verrons également nombre d'entre eux attirés vers les villes si la motoculture n'est pas l'action déterminante du retour à la terre. Ce retour, nous l'obtiendrons en facilitant les travaux, en les rendant moins pénibles pour l'homme, en atténuant la fatigue des poignets et des genoux du labourer, mais aussi en permettant l'utilisation à la ferme, dans la petite industrie agricole, d'appareils qui rendront possible à la femme certains travaux qui ne conviennent pas à son sexe, qui la gênent parfois dans son libre développement, qui souvent la découragent et l'empêchent de rester aux champs.

" Certes, il faut encore se proposer, en intensifiant la production, de métamorphoser nos campagnes, de les rendre plus gaies, plus souriantes.

" La motoculture sera le remède le moins onéreux et certainement le plus efficace. Considérons que 1,600,000 hommes manqueraient demain à la terre, et n'oublions pas que nos animaux de labour feront également défaut. Il faut enfin penser à toutes les conditions nouvelles du travail. Délivrons notre pays de la servitude des importations, des incertitudes des arrivages et épargnons-lui surtout des achats qui compliqueraient notre situation financière ou qui dans tous les cas en différeraient le prompt rétablissement."

PETITES ANNONCES — A VENDRE

VOLAILLE DE RACE PURE

Nous avons, à notre Station Avicole, une quantité de très bonnes poules pondeuses sélectionnées, de race Rhodes-Island, Plymouth Rock barrées. Ce sont des sujets d'un an que nous vendrons à \$3.00 chacun. Nous vendrons aussi de très beaux coqs de 2 ans de même race, à \$4.00 chacun. Nous avons, en outre, quelques couples de pigeons Carneaux à \$3.00 le couple. Aussi un trio de Wyandottes argentées, sujets d'exposition (3 poules et 1 coq) à \$15.00.

L'ABATTOIR DE PRINCEVILLE,
Princeville, Comté d'Arthabaska.

Terre: 130 acres, 115 en bois franc et mou.
Bonne occasion pour colon sérieux. \$2,000.00 comptant.

L. C. ST-AMOUR,
Ste-Véronique,
Cté Labelle, Qué.

Deux taureaux Canadiens de deux ans, à choisir sur trois; quatre génisses canadiennes, dont deux donneront veau en juin. Bonnes conditions.

J. A. NARCISSE PROULX
Delagrave,
Cté Montmagny.

(31.)

Trois magnifiques bœufs Holstein, âgés respectivement de 11 mois et d'un an.

S'adresser à

W. A. TOUCHETTE,

St-Jean-Baptiste de Rouville, P.Q.

ON DEMANDE

On demande un fromager ayant au moins un an d'expérience.

L. A. CHARLEBOIS,
R.R. No 1 Dalhousie Station,
Cté Soulanges.

Plants de choux-fleurs

Véritable "Boule de Neige" hâtif 50 pour 45c, port payé. S'expédie facilement partout. Demandez notre liste de prix pour plants de choux, céleris et autres légumes, etc.

AGENTS DEMANDÉS

Herold's Farms FRUITLAND, Ont.
Niagara, District.

A VENDRE

BEURRE

Pasteurisé: en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 55 cts.

Pasteurisé solide: Boîtes de 56 lbs. 54 1/2 cts.

No 1 (choix): en pains d'une livre, boîtes de 50 livres, 54 1/2 cts.

No (choix) Solide: Boîtes de 56 lbs. 54 cts.

PETITS FROMAGES BLANCS

Dans des boîtes spéciales contenant deux fromages, de 20 à 25 livres chacun.

Fromage fort: 34 cents la livre.

Pour un seul fromage, 1/2 cent la livre de plus que le prix indiqué, soit:

Fromage fort: 34 1/2 cent la livre.

FEVES

(Par poches de 120 livres)

Blanches — No 1..... 8 1/2c

" No 2 (belle qualité)..... 8c

" No 3..... 7c

Jaunes — No 1..... 8c

" " 2..... 7c

Blanches tachées de jaune, No 1..... 8 1/2c

" " " 2..... 7 1/2c

Souffrées, No 1..... 8c

Commande de 25 lbs et plus, coût de la poche 20c

Commande de 120 lbs et plus, le coût de la poche n'est pas chargé.

POIS A SOUPE

Cuisant bien

Par poche de 120 lbs..... 5 1/2c la livre

MIEL

Blanc—En chaudières de 30 lbs.. 23c la livre

Brun—En chaudières de 30 lbs.. 20c la livre

PORCS

Pattes longues gelées..... 12c la lb.

Pattes courtes "..... 5c "

Flancs salés "..... 28c "

Lard entrelardé en baril de 250 lbs: 29c "

NOTE

Les prix ci-dessus donnés sont sujets à changement sans avis, et toute commande pour l'un ou l'autre des produits ci-dessus énumérés est toujours sujette à acceptation à Montréal.

CONDITIONS

Strictement comptant. Le montant d'argent nécessaire doit toujours accompagner la commande.

Frais de livraison et de transport au compte de l'acheteur.

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,

63, rue William, Montréal. Tél. Main 6857.

Commission des Vivres du Canada. Licence No 9—10920



NOTES



LA PAGE DES NOTES

Tous nos lecteurs, mais plus particulièrement les membres de la Coopérative des Fromagers, sont priés de toujours consacrer une attention toute spéciale à cette page. Car elle contient à chaque numéro des conseils et des indications du plus haut intérêt pour ceux qui expédient des produits sur le marché.

ERREUR

Dans le dernier numéro de notre journal, nous donnions comme suit, à la page du marché, les prix du beurre:

Pasteurisé.....	54 $\frac{5}{8}$ ¢
No 1.....	53 $\frac{5}{8}$ ¢
No 2.....	53 $\frac{1}{2}$ ¢

Nous aurions dû dire:

Pasteurisé.....	55 $\frac{1}{8}$ ¢
No 1.....	54 $\frac{5}{8}$ ¢
No 2.....	53 $\frac{5}{8}$ ¢

C'est une erreur qui a dû frapper tous nos lecteurs. Ceux-ci sont priés d'en prendre note.

VEAUX ABATTUS

À l'époque des chaleurs, il est toujours préférable de ne pas mettre la fressure à l'intérieur des veaux pour l'expédition. Il vaut mieux l'envelopper et l'expédier séparément.

VOLAILLES VIVANTES

En tout temps, mais particulièrement à cette époque-ci de l'année, il ne faut pas mettre dans les cages plus de volailles qu'elles n'en peuvent raisonnablement contenir. Quand les cages sont trop remplies, des volailles meurent en route et souvent les autres arrivent à destination à moitié étouffées, ce qui les rend sujettes à confiscation, sans compter que l'expéditeur devient passible d'amende.

Voilà une observation qu'il ne faut donc pas oublier durant le temps des chaleurs.

PEAUX

La Coopérative des Fromagers a reçu au cours de la semaine dernière plusieurs peaux qui avaient chauffé. Le moyen de prévenir ces accidents, c'est de bien saler les peaux dans toute leur longueur puis les replier de façon à ce que la saumure n'en sorte pas durant le trajet.

Ceux qui négligeront de prendre ces précautions s'exposeront à n'obtenir que de très bas prix, ce qui serait très regrettable particulièrement de ce temps-ci où le marché est si avantageux.

VENTE A L'ENCAN ET REMISES

Comme c'était l'habitude avant l'établissement de la Commission d'achat, la Coopérative des Fromagers tiendra ses ventes de fromage à l'enchère, le jeudi après midi à 4.30 et probablement le vendredi après-midi, à la même heure, si la quantité est trop forte pour ne faire qu'une seule enchère.

Les expéditeurs sont priés d'envoyer leur fromage tôt au commencement de la semaine, pour qu'il puisse être livré et classé pour chaque vente. Que l'on expédie le lundi de préférence si c'est possible.

Les remises seront envoyées de Montréal tous les samedis.

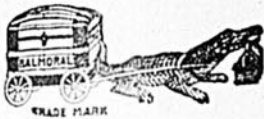
Les lots de fromage qui n'auront pas été livrés à nos entrepôts le vendredi soir, ne seront vendus que la semaine suivante.

Les ventes de beurre à l'encan auront lieu, comme d'habitude le vendredi et le lundi midi. Seront inclus dans ces ventes tous les lots de beurre qui auront été livrés jusqu'au samedi soir. Les remises seront mises à la poste à Montréal le lundi soir.

Les expéditeurs de beurre et de fromage ne doivent pas oublier de toujours envoyer avec chaque expédition les connaissements des compagnies de transport et une feuille d'envoi.

Nous nous sommes plaints souvent des retards apportés dans la livraison du beurre et du fromage. Nous croyons que ce serait de bonne politique que les expéditeurs de la campagne fassent des plaintes auprès des agents des compagnies de chemin de fer et même à Ottawa par l'entremise de leurs députés. Si on ne reçoit pas les remises régulièrement, il ne faudra pas s'en plaindre à la Coopérative des Fromagers qui fera ses remises tous les lundis et samedis, comme nous venons de le dire.

Harnais Garantis



17 19
Demandez toujours la Marque ALLIGATOR,
pour vos harnais ou parties de harnais.
C'EST VOTRE GARANTIE

LAMONTAGNE LIMITEE

338 Notre-Dame Ouest

BLOC
BALMORAL

MONTREAL

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé - - - \$10,000,000
Capital versé et réserve - \$ 7,800,000
Total de l'actif - - - - \$57,000,000

J.-A. VAILLANCOURT, président; L'hon. F.-L. BEIQUÉ, vice-président;
BEAUDRY LEMAN, gérant général.

253 Succursales et Sous-Agences en Canada

Nous allouons l'intérêt au plus haut taux courant sur tout
dépot de \$1.00 ou plus à notre Département d'Épargne.

Détachez --- faites signer et envoyez-nous ce coupon.

ACTIONS! ABONNEMENTS!

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec,
63, rue William, Montréal

Je demande par la présente mon admission comme membre de "LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE des FROMAGERS de QUÉBEC"
et je déclare vouloir souscrire au capital de cette société.....action.....
de DIX DOLLARS chacune, payables \$2.00 par année par action.

Veillez en même temps m'inscrire sur la liste des abonnés du "BULLETIN DES AGRICULTEURS". Je vous envoie avec la présente la somme de CINQUANTE CENTINS, prix d'abonnement pour un an à compter de.....

Signature.....

Adresse.....

Date.....

Comté de.....

18
16
Toute personne bien renseignée
vous dira que :

Le Bulletin des Agriculteurs

est le seul journal qui
fournit chaque semaine :

- (a) les prix exacts qui ont eu cours durant la semaine qui précède sa publication ;
- (b) des renseignements puisés aux meilleures sources sur les conditions du marché et les fluctuations probables ;
- (c) des articles du plus haut intérêt par les écrivains agricoles les plus réputés ;

C'est ce qui en fait le journal le plus précieux pour la classe agricole de notre province.

Détachez le coupon de souscription ci-joint et adressez le aujourd'hui même au Directeur,

Bulletin des Agriculteurs

63, rue William, Montréal.

Vous avez tout intérêt
à faire venir vos fournitures de bureau de chez

Joseph Fortier, Ltée

FABRICANTS-
PAPETIERS ET
NEGOCIANTS

Atelier de reliure, typographie, gaufrage et relief. Papeterie mercantile. Exportation et importation. Livres de comptabilité à feuillets mobiles. Agents du célèbre appareil "Mimeograph." Un essai vous convaincra—Ecrivez ou venez à

210, rue Notre-Dame Ouest, coin St-Pierre,

TELEPHONE MAIN 444 et 445.

MONTREAL

L'ENGRAIS COMPLET DE "STEVENS"

est composé d'os pulvérisés, de sang séché et mis en poudre, ainsi que de détritrus d'animaux. Demandez nos prix pour marchandise livrée à votre station.

GEORGE STEVENS, - 364 rue Mark, Peterborough, Ont. Can.

19

Neuf motifs pour acheter un séparateur à petit lait

DE LAVAL

Séparation parfaite: Le séparateur à petit-lait "De Laval" écrème complètement. Etant donné les hauts prix du beurre, la moindre perte de gras de beurre serait très coûteuse.

Crème de qualité supérieure: Une crème de petit-lait très riche est particulièrement désirable. Au moyen d'un "De Laval" il est facile d'obtenir une crème de 60% d'épreuve, si on le veut.

Utilisation continue: Le "De Laval" peut être utilisé d'une façon continue et fort longtemps grâce à sa large cavité pour recevoir les déchets d'opération.

Grande capacité: Le "De Laval" a une vitesse parfaitement régulière de façon à ce que la séparation puisse toujours être parfaite, même dans les conditions d'écémage les plus difficiles.

Peu de force motrice: A capacité égale, le "De Laval" ne dépense que 50% de l'énergie motrice nécessaire pour alimenter les autres séparateurs.

Simplicité: Le "De Laval" est le plus simple des séparateurs. Pour le manipuler, point n'est besoin de connaissances spéciales ou d'un outillage particulier.

Nettoyage facile: Le "De Laval" est le séparateur à petit-lait le plus facile à laver et à tenir en parfaite condition de propreté, sans l'aide d'appareil de nettoyage spécial.

Durée: Oeuvre d'un plan supérieurement élaboré, construit de matériaux de choix et par une main-d'œuvre experte, muni d'un bol à petite vitesse de rotation, le "De Laval" dure bien plus longtemps que tout autre appareil de ce genre.

Service "De Laval": "The De Laval Separator Company" est la plus grande et la plus réputée des maisons fabriquant des appareils centrifuges. Cela est dû au fait qu'elle a toujours assuré un service exceptionnel à tous ceux qui utilisent ses séparateurs.

Demandez notre catalogue des séparateurs à petit lait et les renseignements qu'il vous faut à notre agence la plus rapprochée. Mentionnez toujours, en écrivant, la quantité de lait que vous recevez chaque jour.

The De Laval Company, Limited

Les plus grands fabricants d'appareils
de laiterie du Canada

MONTREAL PETERBORO WINNIPEG VANCOUVER

Les bénéfices que vous retirez de l'écémage du petit lait, au moyen d'un Séparateur "SHARPLES," vous permettront non seulement de couvrir les frais encourus par l'achat de ce célèbre appareil mais vous laisseront, en sus, un surplus considérable.

Voici succinctement les faits: Chaque 4,000 livres de petit lait que vous produisez chaque jour contient plus de 15 livres de gras de beurre, lequel vaut, au bas mot, \$6.00. Dans ces conditions, si vous n'écémez pas ce petit lait, vous vous trouvez à envoyer ce gras de beurre à une beurrerie, ce qui signifie pour vous, une perte d'au moins \$180.00 par mois. Si vous aviez un "Sharples", non seulement vous éviteriez cette perte mais il vous resterait, en outre, à la fin de chaque saison, un surplus additionnel appréciable.

Dans l'Etat du Wisconsin (Etats-Unis), où se fabrique 50% du fromage produit dans tout le pays, la très grande majorité des fromagers se servent du séparateur à petit lait "Sharples." Cela tient, tout simplement à ce qu'ils le trouvent très économique et, conséquemment, très profitable. Ecrivez-nous et nous vous dirons pourquoi le séparateur SHARPLES est si avantageux, à tous les points de vue.

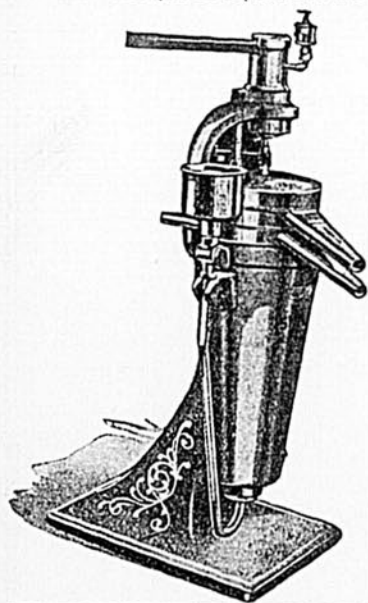
Nous pouvons vous démontrer qu'un très grand nombre d'individus "font de l'argent" par l'usage du séparateur à petit lait "SHARPLES." Nous sommes en mesure de vous prouver, par des faits, comment il est possible, dans l'espace de quelques minutes, de réaliser un bénéfice de plusieurs dollars au moyen de cet ingénieux appareil. Et quand nous disons bénéfice, nous entendons un bénéfice net! Détail important, l'entretien d'un "Sharples" n'exige, par année, qu'une somme négligeable. Cela est dû au fait que ce séparateur est de construction simple; est formé de quelques morceaux seulement et n'est pas muni de ces disques encombrants.

Il est GARANTI ne pas coûter plus que \$2.00 par année d'entretien.

Nous garantissons que pendant six années consécutives, le huilage et les réparations du "Sharples" ne vous coûteront pas plus de \$2.00 par année. Comparez avec les autres appareils de ce genre, dont l'entretien revient de \$30.00 à \$60.00 par année.

"Sharples" ce mot indique non seulement le séparateur qui donne les meilleurs résultats, mais encore la plus grande et la plus ancienne manufacture de séparateurs du pays. Plus d'un million de ces séparateurs sont en usage, ce qui est déjà, une recommandation suffisante. Vous bénéficiez, en outre, de notre service de renseignements, service d'experts justement réputé. Vous saurez, par ce service, non seulement comment utiliser le "Sharples," mais encore comment en bénéficier dans la plus large mesure. Ces renseignements, il vous les faut absolument. Sollicitez-les et ils vous seront fournis. Catalogues et renseignements supplémentaires promptement envoyés sur demande.

THE SHARPLES SEPARATOR CO.
TORONTO, Ontario.



Il y a 4 dimensions de séparateurs à petit lait "Sharples":

No 50, capacité	5,000 livres à l'heure.
No 40, "	4,000 "
No 32, "	3,200 "
No 20, "	2,000 "

A MM. les propriétaires de Beurreries et Fromageries

Nous attirons, aujourd'hui, tout spécialement votre attention sur les modèles de canistres ci-après illustrés :



Vous avez, sans doute, besoin de canistres pour vous-mêmes ou vos patrons.

Dans ce cas, écrivez-nous et nous vous fournirons tous les renseignements désirés.

Comme toutes les marchandises que nous offrons en vente, nos canistres sont toujours et strictement de toute première qualité.

Nous répondrons toujours avec empressement à toute demande relative aux machines et fournitures en tous genres pour fromageries et beurreries.

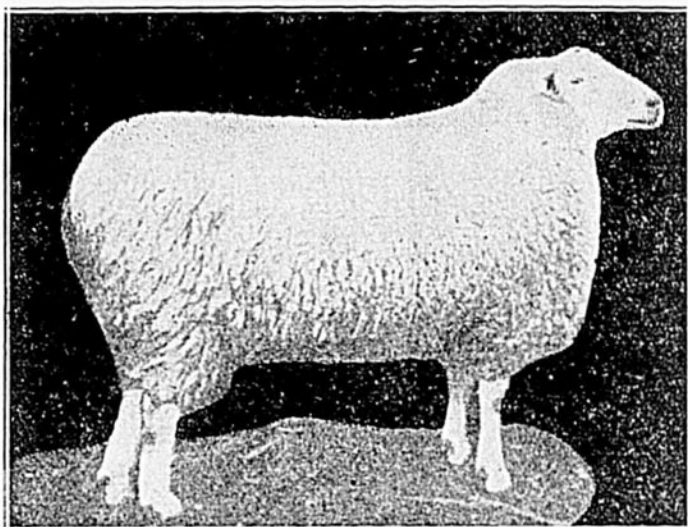
B. TRUDEL & CIE, 38 Place Youville, Montreal

MAIN 5570
WESTMOUNT 4120

Casier postal 484

22

“Du producteur au consommateur par la coopération”



Confiez-nous la vente de votre laine

Ainsi que nous l'avons déjà déclaré, nous sommes prêts à recevoir la laine en grande quantité. Le moment est propice à une vente facile et profitable.

On voudra bien se rappeler que :

1.—Point n'est besoin que la laine ait été lavée. Elle doit toujours être, néanmoins, expédiée en bon état de propreté :

2.— Chaque toison doit être attachée séparément, non pas avec de la corde à lieuse ou de la broche, mais au moyen d'une bande de laine ou de ficelle spéciale en papier. Les toisons, ainsi liées, sont réunies en un seul ballot puis expédiées.

Nous n'exigeons qu'une commission de $2\frac{1}{2}\%$ sur toute expédition de 50 lbs ou plus.

Cultivateurs, si vous voulez retirer le maximum de bénéfices de votre laine, expédiez-nous la directement ou par l'intermédiaire de coopératives locales.

**La Société Coopérative Agricole des Fromagers
de Québec**

57-59-61-63, rue William, Montréal